

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 04 décembre 2018

Convocation du 23/11/2018

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 13

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 06/12/2018

L'an deux mil dix-huit, le quatre décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de décembre sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Armelle PONCET

Présents : Florian STEPHAN, Claude LECHAT, Yvonne FREMONT, Marie-Claire VIRIEUX, Isabelle JOREAU, Armelle PONCET, Dominique GIRARD, Roger FRESNEAU, Mireille FOURMOND, Christophe GAINON, Thierry MARCHAU, Jean-Baptiste ROTTIER, Loïc LAFOURCADE.

Absents : Emmanuelle PATURAL, Nicolas DAVIAUD.

Bon pour pouvoir :

DCM 2018-57

Attribution du marché à procédure adaptée « Réhabilitation et extension d'un gîte d'accueil touristique avec hébergement »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du résultat du marché public à procédure adaptée concernant les travaux de « Réhabilitation et extension d'un gîte d'accueil touristique avec hébergement »

La consultation comprenait 14 lots : Lot 01-TERRASSEMENT - VRD - ESPACE VERT, Lot 02- DEMOLITION - GROS ŒUVRE TAILLEDE PIERRE, Lot 03- CHARPENTE - OSSATURE - BARDAGE BOIS, Lot 04- ETANCHEITE, Lot 5- COUVERTURE – ZINGUERIE, lot 06-MENUISERIES EXTERIEURES BOIS FERMETURES, Lot 07-MENUISERIES EXTERIEURES-METALLIQUES – SERRURERIE, Lot 08-MENUISERIES INTERIEURES AGENCEMENT, Lot 09-CLOISONS SECHES - PLAFONDS ISOLATION, Lot 10-CARRELAGE – FAIENCE, Lot 11- ELECTRICITE CFO CFA, Lot 12- INSTALLATION SANITAIRE -CHAUFFAGE – VENTILATION, Lot 13 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOLS, Lot 14- DESAMIANTAGE.

Vu les entreprises retenues en date du 06 novembre 2018, lots 5, 12, 13, 14,

Après présentation du rapport d'analyse des offres établies par ATOME en novembre 2018, le conseil municipal propose à l'unanimité des membres présents les 8 entreprises suivantes :

* Lot 2- DEMOLITION- GROS ŒUVRE : EGGA de CHEMELLIER pour un montant de 155 000.00 € HT et les prestations supplémentaires pour la PSE 02-03 pour un montant de 2 150.00 € HT et la PSE 02-04 pour un montant de 14 610.00 € HT soit 171 760.00 HT

* Lot 3- CHARPENTE-OSSATURE BOIS : LA CHARPENTE THOUARSAISE de THOUARS pour un montant de 110 000.00 € HT

* Lot 6- MENUISERIES EXTERIEURES BOIS/FERMETURE : COMESSA de SAUMUR pour un montant de 40 679.86 € HT et les prestations supplémentaires pour la PSE 06-01 pour un montant de – 24 400.26 € HT et la PSE 06-02 pour un montant de – 11 625.60 € HT soit 4 654.00 € HT

* Lot 7- MENUISERIES EXTERIEURES METALLIQUES-SERRURERIE : DUJARDIN CONCEPTS de ALLONNES pour un montant de 26 000.00 € HT et la prestation supplémentaire pour la PSE 07-01 pour un montant de 25 000.00 € HT soit 51 000.00 € HT.

* Lot 8- MENUISERIES INTERIEURES- AGENCEMENT : COMESSA de SAUMUR pour un montant de 49 976.90 € HT et les prestations supplémentaires pour la PSE 08-01 pour un montant de 2 253.45 € HT et la PSE 08-02 pour un montant de 3 848.60 € HT soit 56 078.95 HT

* Lot 9- CLOISONS SECHES-PLAFONDS-ISOLATION : COMESSA de SAUMUR pour un montant de 49 989.60 € HT.



* Lot 10- CARRRELAGE-FAIENCE : LA CERAMIQUE DU LYS de VIHIERES pour un montant de 46 450.94 € HT.

* Lot 11- ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES : BRUNET MIGNE de LOUDUN pour un montant de 62 500.00 € HT.

DIT qu'une 3ème consultation va être publiée pour les lots 01, 04.

AUTORISE le Maire à signer et effectuer toutes les démarches nécessaires au nom de la commune pour les entreprises retenues ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 06/12/2018
Le Maire,
F. STEPHAN



Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 06/12/2018
Et de la publication 06/12/2018